


VISIODENT
Société Anonyme au capital de 672.676,64 p

Siège social : 30 bis, rue du Bailly
93210 - LA PLAINE ST DENIS

327 500 849 RCS BOBIGNY

RAPPORT FINANCIER ANNUEL
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

SOMMAIRE

1. COMPTES ANNUELS
 2. COMPTES CONSOLIDES
 3. ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER
 4. RAPPORT FINANCIER
 5. AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
 - Principaux actionnaires
 - Opérations afférentes aux actions de la société
 - Achat par la société de ses propres actions
 - Opérations sur titres des dirigeants
 - Eléments pouvant avoir une incidence en cas d'offre publique
 - Franchissement de seuil
 - Droit de vote
 - Divers
 - Evolution du cours de bourse
 - Membres du conseil d'administration et les commissaires aux comptes
 6. RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX ET CONSOLIDES
 7. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE 2009
 8. DOCUMENT D'INFORMATION ANNUELLE
 9. PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
 10. REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX
- 

1 COMPTES ANNUELS

BILAN

<i>ACTIF</i>	Exercice clos le 31/12/2009 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2008 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement	1 133 225	575 712	557 513	873 281	- 315 768
Concessions, brevets, droits similaires	1 370 035	827 111	542 925	504 343	38 582
Fonds commercial	1 357 696	692 780	664 916	664 916	
Autres immobilisations incorporelles	108 396	84 891	23 505	27 121	- 3 616
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	77 861	77 074	787	1 574	- 787
Autres immobilisations corporelles	889 349	789 832	99 516	139 037	- 39 521
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes	7 200		7 200		7 200
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	1 867 878	1 317 878	550 000	974 579	- 424 579
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts	25 643		25 643	3 360	22 283
Autres immobilisations financières	87 909		87 909	413 246	- 325 337
TOTAL (I)	6 925 193	4 365 278	2 559 915	3 601 458	-1 041 543
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements	572 099		572 099	1 046 792	- 474 693
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	248 006	209 916	38 090	97 794	- 59 704
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	1 918 856	84 015	1 834 841	1 897 792	- 62 951
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel	8 147		8 147	24 856	- 16 709
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices	188 535		188 535	152 073	36 462
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	56 048		56 048	35 203	20 845
. Autres	202 857		202 857	106 620	96 237
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	534 506		534 506	877 865	- 343 359
Charges constatées d'avance	163 396		163 396	37 261	126 135
TOTAL (II)	3 892 450	293 931	3 598 519	4 276 257	- 677 738
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	10 817 643	4 659 209	6 158 434	7 877 715	-1 719 281

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2009 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2008	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 672 677)	672 677	686 107	- 13 430
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	1 424 782	1 736 689	- 311 907
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	68 611	68 611	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	906 166	606 166	300 000
Report à nouveau	60 502	11 752	48 750
Résultat de l'exercice	-516 659	558 961	-1 075 620
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	2 616 078	3 668 285	-1 052 207
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques	77 000	30 842	46 158
Provisions pour charges			
TOTAL (III)	77 000	30 842	46 158
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	769 271	966 190	- 196 919
. Découverts, concours bancaires	944	1 065	- 121
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers		250 000	- 250 000
. Associés	905	69 680	- 68 775
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	15 918	40 109	- 24 191
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	677 316	929 216	- 251 900
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	237 531	246 634	- 9 103
. Organismes sociaux	262 750	375 059	- 112 309
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	262 716	146 476	116 240
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	71 474	78 522	- 7 048
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	38 455	8 993	29 462
Produits constatés d'avance	1 128 075	1 066 645	61 430
TOTAL (IV)	3 465 356	4 178 588	- 713 232
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	6 158 434	7 877 715	-1 719 281

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice clos le 31/12/2009 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2008 (12 mois)		Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises	19 998	5 544	25 542	50 885	- 25 343	-49,80
Production vendue biens	1 612 134	764 319	2 376 453	4 228 293	-1 851 840	-43,80
Production vendue services	3 511 311	65 629	3 576 940	3 287 730	289 210	8,80
Chiffres d'affaires Nets	5143 144	835 492	5 978 936	7 566 908	-1 587 972	-20,99
Production stockée						
Production immobilisée			185 324	182 473	2 851	1,56
Subventions d'exploitation reçues			4 700	1 212	3 488	287,79
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			30 065	441 046	- 410 981	-93,18
Autres produits			2 561	1 743	818	46,93
Total des produits d'exploitation			6 201 586	8 193 382	-1 991 796	-24,31
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			26 618	37 347	- 10 729	-28,73
Variation de stock (marchandises)			59 704	-32 801	92 505	-282,02
Achats de matières premières et autres approvisionnements			683 925	2 573 847	-1 889 922	-73,43
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements			474 694	-533 773	1 008 467	-188,93
Autres achats et charges externes			1 283 680	1 648 065	- 364 385	-22,11
Impôts, taxes et versements assimilés			130 729	139 576	- 8 847	-6,34
Salaires et traitements			1 877 857	2 083 652	- 205 795	-9,88
Charges sociales			930 891	1 010 612	- 79 721	-7,89
Dotations aux amortissements sur immobilisations			659 820	495 474	164 346	33,17
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant			1 493	3 330	- 1 837	-55,17
Dotations aux provisions pour risques et charges			46 158		46 158	
Autres charges			95 689	131 863	- 36 174	-27,43
Total des charges d'exploitation			6 271 256	7 557 195	-1 285 939	-17,02
RESULTAT EXPLOITATION			-69 670	636 187	- 705 857	-110,95
Bénéfice attribué ou perte transférée						
Perte supportée ou bénéfice transféré						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières						
Autres intérêts et produits assimilés			3 137	12 678	- 9 541	-75,26
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change			14 886	16 304	- 1 418	-8,70
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers			18 023	28 982	- 10 959	-37,81
Dotations financières aux amortissements et provisions			424 579		424 579	
Intérêts et charges assimilés			45 111	69 005	- 23 894	-34,63
Différences négatives de change			14 059	14 387	- 328	-2,28
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				5	- 5	-100,00
Total des charges financières			483 748	83 397	400 351	480,05
RESULTAT FINANCIER			-465 726	-54 415	- 411 311	755,88
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			-535 396	581 772	-1 117 168	-192,03

	Exercice clos le 31/12/2009 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2008 (12 mois)	Variation	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	156 104	55 820	100 284	179,66
Produits exceptionnels sur opérations en capital	4 902	209	4 693	n/s
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels	161 006	56 029	104 977	187,36
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	137 608	75 420	62 188	82,46
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	4 662		4 662	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles	142 269	75 420	66 849	88,64
RESULTAT EXCEPTIONNEL	18 737	-19 391	38 128	-196,63
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices		3 419	- 3 419	-100,00
Total des Produits	6 380 615	8 278 393	-1 897 778	-22,92
Total des charges	6 897 274	7 719 431	- 822 157	-10,65
RESULTAT NET	-516 659	558 961	-1 075 620	-192,43
Dont Crédit-bail mobilier	22 286	6 169	16 117	261,26
Dont Crédit-bail immobilier				

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

L'exercice social clos le 31/12/2009 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2008 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 6 158 433,90 E.

Le résultat net comptable est une perte de 516 658,72 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 01/03/2010 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2009 ont été établis conformément aux principes comptables généralement admis en France, qui sont essentiellement ceux décrits ci-dessous :

(a) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les postes suivants :

- les logiciels acquis par les sociétés du Groupe : ceux destinés à l'usage interne,
- les logiciels créés ou en cours de développement et répondant aux critères requis pour leur activation.
- Les brevets.

Les frais de développement de logiciels sont comptabilisés en charges au cours de l'exercice auquel ils se rattachent. Toutefois, les coûts de développement qui satisfont aux critères suivants sont portés à l'actif :

- le produit ou procédé est clairement défini, et les frais qui lui sont imputables peuvent être identifiés et mesurés de manière fiable,
- la faisabilité technique du produit ou procédé peut être démontrée,
- le produit ou procédé est destiné à être produit et commercialisé, ou utilisé par l'entreprise,
- l'existence d'un marché pour le produit ou, s'il est destiné à être utilisé en interne, son utilité pour l'entreprise peut être démontrée,
- les ressources adéquates existent, ou leur disponibilité peut être démontrée, afin de mener à bien le projet pour commercialiser ou utiliser le produit ou le procédé.

L'amortissement est pratiqué à compter de la mise en service et conformément à la durée de vie probable. Les frais de développement dont les chances de commercialisation ne sont pas établies dans les années à venir sont amortis sur l'exercice.

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, sur les durées suivantes :

Durée d'utilisation	(en années)
Logiciels acquis ou créés	3
Frais de développement	3 à 5
Les brevets	3 à 15

b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent à leur coût d'acquisition.

Les frais d'entretien et de réparation sont passés en charges de l'exercice, sauf ceux exposés pour une augmentation de productivité ou la prolongation de la durée d'utilisation d'un bien.

Les amortissements sont calculés selon les méthodes linéaires et dégressives, sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations, et en accord avec la législation fiscale en vigueur. Ces durées sont principalement les suivantes :

Durée d'utilisation	(en années)
- Installations techniques, matériel et outillage industriel	3
- Agencements, installations	10
- Matériel de transport	3
- Matériel de bureau	3 à 5 ans
- Mobilier	5 à 10

(c) Immobilisations financières

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés sont évalués au plus bas de leur coût d'entrée et de leur valeur d'usage.

Les prêts, dépôts et autres créances immobilisés sont évalués à leur valeur nominale. Ces éléments sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour les ramener à leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

(d) Stocks et en-cours

Les stocks et en-cours sont évalués au prix unitaire moyen pondéré.

(e) Créances clients et autres créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale et font l'objet d'un examen systématique au cas par cas. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable : cette valeur d'inventaire est déterminée en fonction des difficultés ou risques de recouvrement auxquels ces créances sont susceptibles de donner lieu.

(f) Risque de change

Depuis la mise en place de la monnaie unique européenne, le risque de change auquel s'expose le Groupe est quasi inexistant.

(g) Conversion des éléments en devises

Les créances et les dettes en monnaies étrangères sont converties en euros sur la base du dernier cours de change de l'exercice. Les différences résultant de cette conversion sont inscrites dans les postes "écarts de conversion" au bilan (à l'actif pour les pertes latentes, au passif pour les gains latents). Au 31 décembre 2009, aucun écart de conversion n'est à constater au bilan.

(h) Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires résulte essentiellement de concessions de licences de logiciels, de ventes de matériels et ainsi que de prestations de services liées aux contrats de maintenance.

Licences de logiciel et ventes de matériels :

Les redevances afférentes aux licences de logiciels sont comptabilisées en chiffre d'affaires au moment de la livraison des produits dans la mesure où aucune obligation n'existe à l'égard des clients. Le chiffre d'affaires correspondant aux ventes de matériels est considéré comme acquis par la livraison des produits.

Prestations de services :

Les prestations de services sont reconnues à l'avancement. Les contrats de maintenance vendus aux clients courent sur une période de 12 mois et peuvent donc s'étaler sur deux exercices. La part du contrat de maintenance se rapportant à l'exercice à venir est comptabilisée en produits constatés d'avance selon un mode de répartition calculé prorata temporis. Leur évaluation en prix de revient continue d'être appliquée conformément aux exercices précédents.

EVENEMENTS POSTERIEURS A L'EXERCICE

La société VISIODENT a cédé sa participation dans le capital de la société SOFTWARE NEMOTEC. Cette cession est intervenue le 5 février 2010 et le prix de vente a été fixé à 550 K€. La valeur nette comptable des titres a donc été ramenée à cette valeur par le biais d'une dépréciation des titres à hauteur de 424 K€.

La société a également décidé de dissoudre la société VISIODENT ITALIA dont elle détient 99.97 % du capital social sur l'exercice 2010. Aucune dépréciation complémentaire n'a été comptabilisée dans la mesure où la valeur nette comptable est nulle.

ACTIF IMMOBILISE ET AMORTISSEMENTS

Actif immobilisé ó Valeurs Brutes

La variation des immobilisations brutes, qui sont inscrites à l'actif en application des principes décrits en notes 1 (a) à 1 (c), se présente comme suit :

Rubriques	Valeurs brute à l'ouverture de l'exercice 2009	Augmentations	Diminutions	Valeurs brute à la clôture de l'exercice 2009
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
. Frais d'établissements, de recherche et de développement	1 133 225			1 133 225
. Fonds de commerce	1 357 697			1 357 697
. Autres immobilisations incorporelles	1 152 783	325 648		1 478 431
	3 643 705	325 648		3 969 353
<u>Immobilisations corporelles</u>				
. Installations techniques, matériel et outillage industriel	77 861			77 861
. Agencements, installations	468 474			468 474
. Matériel de transport	12 915		12 282	633
. Matériel et mobilier de bureau	402 519	17 723		420 242
. Avances et acomptes		7 200		7 200
	961 769	24 923	12 282	974 410
<u>Immobilisations financières</u>				
. Participations financières	1 867 878			1 867 878
. Prêts au personnel	3 360	30 298	8 015	25 643
. Dépôts et cautionnements	87 910			87 910
. Actions propres en voie d'annulation	325 337		325 337	
	2 284 485	30 298	333 352	1 981 431
TOTAL	6 889 959	380 869	345 634	6 925 194

Le fonds de commerce de VISIODENT SA correspond à la valeur du fonds après fusion réalisée le 1er décembre 1995. Le fonds de commerce de Visio Technologies SARL a été intégré dans VISIODENT SA suite à la transmission universelle de patrimoine de Visio Technologies SARL dans VISIODENT SA en 2002.

Les concessions, brevets et droits similaires se composent de logiciels acquis et créés par la société.

Les participations financières dans le capital des sociétés VISIODENT Italie et NEMOTEC SOFTWARE ont fait l'objet d'une dépréciation totale.

La société VISIODENT SA a procédé durant l'exercice 2008 à l'acquisition sur le marché financier de titres VISIODENT en vue de leur annulation. Au 31 décembre 2008, la société détenait 83 941 actions VISIODENT d'une valeur de 325 337 p.

Par décision du 17 avril 09, les actions propres ont été annulées par le biais d'une diminution du capital et par imputation sur le compte de « prime d'émission ».

Actif immobilisé ó Amortissements

Les mouvements des amortissements des immobilisations (hors amortissements dérogatoires) calculés selon les méthodes décrites en notes 1(a) à 1(c), se présentent comme suit :

Rubriques	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice 2009	Dotations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice 2009
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
. Frais d'établissements, de recherche et de développement	259 944	315 769		575 712
. Fonds de commerce				
. Autres immobilisations incorporelles	621 319	290 682		912 001
	881 263	606 451		1 487 713
<u>Immobilisations corporelles</u>				
. Installations techniques, matériel et outillage industriel	76 287	787		77 074
. Agencements, installations	381 976	22 131		404 107
. Matériel de transport	7 817	436	7 620	633
. Matériel et mobilier de bureau	355 078	30 015		385 093
	821 158	53 369	7 620	866 907
<u>TOTAL</u>	1 702 421	659 820	7 620	2 354 620

Conformément au principe en vigueur, les frais de conception et développement du nouveau système MEMORY, ainsi que les logiciels créés s'y rattachant, sont amortis à compter de leur mise en service. Par conséquent, l'amortissement commence sur l'exercice 2009, année du début de la commercialisation.

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Créances	Montant brut	Echéances à un an au plus	Echéances à plus d'un an
<u>Créances de l'actif immobilisé</u>			
. Prêts au personnel	25 643	25 643	
. Dépôts et cautionnements	87 910		87 910
	113 553	25 643	87 910
<u>Créances de l'actif circulant</u>			
. Créances clients et comptes rattachés	1 918 856	1 823 090	95 766
. Créances fiscales et sociales	252 730	252 730	
. Groupe et associés	5 340	5 340	
. Débiteurs divers	197 517	197 517	
. Charges constatées d'avance	163 396	163 396	
	2 530 692	2 442 073	95 766
TOTAL	2 644 245	2 460 569	183 676

Dettes	Montant brut	Echéances à un an au plus	Echéances à plus d'un an
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits, dont :			
. à moins d'un an à l'origine	944	944	
. à plus d'un an à l'origine	769 271	143 638	625 633
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	677 316	677 316	
Dettes fiscales et sociales	834 471	834 471	
Autres dettes	38 455		
Groupe et associés	905	905	
Produits constatés d'avance	1 128 075	1 128 075	
TOTAL	3 449 438	2 823 805	625 633

COMPTES DE REGULARISATION

Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance sont composés exclusivement du chiffre d'affaires des contrats de maintenance dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur. Le montant s'élève à 1 128 075 euros au 31 décembre 2009.

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur. Le montant s'élève à 163 396 euros au 31 décembre 2009.

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

A la clôture de l'exercice 2009, le capital social est composé de 4 288 170 actions d'une valeur nominale de 0.16 €.

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	4 288 170	0.16	686 107
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés	83 941	0.16	13 431
Titres en fin d'exercice	4 204 229	0.16	672 676

Trois plans d'options de souscription d'action ont été mis en place :

Le premier le 14 juin 1999 :

Nombre d'options : 50 000

Prix d'exercice : 3,45 €

Date limite d'exercice : 14 juin 2004

Aucune option n'a été exercée dans le cadre de ce plan.

Le deuxième le 25 juin 1999 :

Nombre d'options : 51 000

Prix d'exercice : 3,43 €

Date limite d'exercice : 25 juin 2004

Une période d'incessibilité des actions a été fixée jusqu'au 25 juin 2004.

Aucune option n'a été exercée dans le cadre de ce plan.

Le troisième le 26 juillet 2002 :

Nombre d'options : 20 000

Prix d'exercice : 1,17 €

Date limite d'exercice : 27 juillet 2007 avec une période de blocage de deux ans.

Une période d'incessibilité des actions a été fixée jusqu'au 27 juillet 2006.

Une option a été exercée dans le cadre de ce plan pour un total de 5 000 actions nouvelles.

L'ensemble des options de ce plan ont été exercées.

ETAT DES PROVISIONS

Les mouvements des provisions se présentent comme suit :

Rubriques	Montant à l'ouverture de l'exercice 2009	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant à la clôture de l'exercice 2009
<u>Provisions pour risques et charges</u>				
. Provision pour litiges	30 842	46 158		77 000
<u>Provisions pour dépréciation</u>				
Provision pour dépréciation du fonds de commerce	692 780			692 780
. Provision pour titres de participation	893 299	424 579		1 317 878
. Provision pour créances rattachées				
. Provision pour stock	209 916			209 916
. Provision pour clients	84 985	1 493	2 462	84 015
total	1 911 822	472 229	2 462	2 381 589

Les titres de VISIODENT Italie ont fait l'objet d'une dépréciation totale.

Les titres de NEMOTEC ont fait l'objet d'une dépréciation complémentaire de 424 579 €

La provision pour dépréciation des fonds de commerce GESDENT et STADENT dotée pour un montant de 693 K€ correspond à des praticiens utilisateurs de systèmes d'exploitation Macintosh qui ont progressivement été transférés sous systèmes d'exploitation Windows. Compte tenu du nombre de clients sous contrat à la clôture de l'exercice, aucune provision supplémentaire n'a été constatée.

ETAT DES CHARGES A PAYER

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	944
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	90 128
Dettes fiscales & sociales	420 978
Autres dettes	6 973
TOTAL	519 023

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT 2009	Taux	Montant HT 2008	Taux
Ventes de marchandises	25 729	0,43 %	53 920	0.71%
Ventes de produits finis	2 402 430	40.18 %	4 301 260	56.84 %
Prestations de services	3 539 265	59.20 %	3 286 730	43.45 %
Produits des activités annexes	37 675	0.63%		
Rabais, remises & ristournes accordés	-26 164	-0.44 %	-76 002	-1 %
TOTAL	5 978 936	100.00 %	7 566 908	100.00 %

La ventilation géographique du chiffre d'affaires peut être analysée comme suit :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT 2009	Taux	Montant HT 2008	Taux
France	5 143 444	86.02%	5 447 024	71.84%
Export	835 492	13.97%	2 119 884	28.16%
TOTAL	5 978 936	100.00%	7 566 908	100.00%

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Au titre de l'exercice 2009, les dirigeants ont perçus les rémunérations suivantes :

- Monsieur Michel OHNONA, Président Directeur Général 206 555 €
- Monsieur Jacques SEBAG, Directeur Général 206 555 €

Situation fiscale latente

Nature des éléments	Bases			Impôts		
	A l'ouverture de l'exercice 2009	Variations en résultat de l'exercice	A la clôture de l'exercice 2009	A l'ouverture de l'exercice 2009 Créances (dettes)	Variations nettes en résultat de l'exercice Produits (charges)	A la clôture de l'exercice 2009 Créances (dettes)
Différences entre le régime fiscal et le traitement comptable de certains produits ou charges :						
. Organic	11 092	(2 068)	9 024	3 697	(689)	3 008
. Provision Créances						
. Plus-value OPCVM						
TOTAUX	11 092	(2 068)	9 024	3 697	(689)	3 008
Variations dues aux mouvements des éléments considérés	11 092	(2 068)	9024			
Produit fiscal futur d'impôt				3697	(689)	3 008

Un taux d'impôt de 33,33 % a été retenu pour le calcul de la situation fiscale latente.

Engagements financiers

Engagements donnés :

Néant.

Engagements reçus :

Néant.

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

art : L.225 et L.225-91 du Code de Commerce

Nature des Indications / Périodes	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I È Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	672 677	686 107	686 107	685 307	682 907
b) Nombre d'actions émises	4 204 229	4 288 170	4 288 170	4 283 170	4 268 170
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II È Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	5 978 936	7 566 908	7 367 826	7 744 780	7 944 160
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	190 812	997 569	678 527	1 324 998	1 055 118
c) Impôt sur les bénéfices		3 419	-85 172	257 786	15 000
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	190 812	994 150	763 699	1 067 212	1 040 118
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	-516 659	558 961	1 019 244	823 580	452 332
f) Montants des bénéfices distribués	210 211	588 592			
g) Participation des salariés					
III È Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	0.05	0.23	0.18	0.25	0.24
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	0	0.13	0.24	0.19	0.11
c) Dividende versé à chaque action					
IV È Personnel :					
a) Nombre de salariés	35	41	42	50	52
b) Montant de la masse salariale	1 877 857	2 083 652	1 851 700	2 027 600	2 189 277
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	930891	1 010 612	840 324	928 888	1 008 289

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A È Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
NEMOTEC	356 055	6 551	51	974 578	550 000			2 084 047	1 745	
VISIODENT ITALIA	10 000	288 722	100	893 299				25 483	-55 693	

2 COMPTES CONSOLIDES

I 6 BILAN CONSOLIDE

ACTIF	Note	* sur 12 mois	
		31/12/2009	31/12/2008
En Euros			
Immobilisations incorporelles	1	1 327 005	1 717 359
Ecart d'acquisition / Goodwill	2	404 121	1 007 022
Immobilisations corporelles	3	108 298	168 089
Autres actifs financiers	4	113 552	144 672
Total des actifs non courants		1 952 977	3 037 143
Stocks de marchandises	5	596 169	1 198 893
Clients et comptes rattachés	6	1 879 229	2 213 207
Autres actifs courants	8	632 190	382 582
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9	611 949	1 149 493
Actifs destinés à être cédés	10	1 040 571	
Total des actifs courants		4 760 109	4 944 174
Total de l'actif		6 713 086	7 981 317

PASSIF	Note	31/12/2009		31/12/2008	
En Euros					
Capital		672 677	686 107		
Primes		1 424 782	1 736 689		
Titres autodétenus			-325 337		
Réserve légale		68 611	68 611		
Report à nouveau		6 977	11 752		
Réserves Groupe		-422 648	-388 577		
Autres réserves		906 166	606 166		
Résultat consolidé		-371 723	524 888		
Capitaux propres (Part du groupe)	11	2 284 841	2 920 298		
Intérêts minoritaires	12	136 841	146 284		
Total Capitaux propres		2 421 682	3 066 582		
Provisions pour risques et charges	13	225 951	253 307		
Emprunts et dettes financières à long terme	14	769 271	966 190		
Total des passifs non courants		995 222	1 219 497		
Emprunt et dettes financières à court terme		49 220	299 340		
Fournisseurs et comptes rattachés		693 864	1 047 516		
Dettes fiscales et sociales		921 596	997 631		
Autres dettes et passifs courants	15	1 140 932	1 350 752		
Passifs destinés à être cédés	10	490 571			
Total des passifs courants		3 296 183	3 695 238		
Total du passif		6 713 086	7 981 317		

II 6 COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

Etat de résultat global du groupe	Note	* sur 12 mois 31/12/2009	* sur 12 mois 31/12/2008	* sur 12 mois 31/12/2008 retraité
En Euros				
Chiffre d'affaires	17	8 036 628	9 237 989	9 237 989
Autres produits de l'activité			0	0
Achats consommés		-1 695 116	-3 028 746	-3 028 746
Charges de personnel	25	-3 391 472	-3 462 203	-3 462 203
Charges externes	18	-1 622 111	-1 909 768	-1 909 768
Impôts et taxes		-133 398	-143 340	-143 340
Dotation aux amortissements	19	-698 866	-516 274	-516 274
Dotation aux provisions	19	-56 788	-37 937	-37 937
Variation des stocks et produits en cours et de produits finis		-465 828	557 403	529 603
Autres produits et charges d'exploitation		-2 948	85 574	85 574
Résultat opérationnel courant		-29 898	782 698	754 898
Autres produits et charges opérationnels	20	-306 651	-19 009	-19 009
Résultat opérationnel		-336 549	763 690	735 890
Produits de trésorerie & équivalents de trésorerie		325	10 348	10 348
Coût de l'endettement financier brut		-44 941	-69 978	-69 978
Coût de l'endettement financier net	21	-44 616	-59 630	-59 630
Résultat avant impôts		-381 165	704 060	676 260
Charge d'impôts			-188 538	-188 538
Résultat après impôts des activités poursuivies		-381 165	515 522	487 722
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession			0	0
Résultat net de la période		-381 165	515 522	487 722
Résultat global de la période		-381 165	515 522	487 722
Part du groupe		-371 723	524 888	497 088
Part des minoritaires		-9 442	-9 366	-9 366
Résultat net par action	22	-0,09	0,12	0,12
Résultat dilué par action	22	-0,09	0,12	0,12

III 6 TABLEAUX DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital		Primes d'émission	Réserves	Report à nouveau	Résultat	Actions autodétenues		TOTAL
	Nombre	Montant					Nombre	Montant	
Capitaux propres 31/12/07	4 288 170	686 107	3 133 187	390 118	- 1 811 856	911 769	17 794	- 60 245	3 249 080
Augmentat° capital									-
Rachat d'action propre								- 265 092	- 265 092
Affectation du résultat			- 807 907	- 103 919	1 823 607	- 911 769			-
Résultat net part du groupe de l'exercice retraité (IAS 38)						497 088			497 088
Distribution dividende			- 588 592						- 588 592
Autre variation									-
Changement de méthode comptable					- 25 725				-
Capitaux propres 31/12/2008	4 288 170	686 107	1 736 688	286 199	- 13 973	497 088	17 794	- 325 337	2 884 566
Augmentat° capital									-
Annulation action propre	- 83 941	- 13 431	- 311 906				- 17 794	325 337	-
Affectation du résultat				448 338	48 750	- 497 088			-
Résultat net part du groupe de l'exercice						- 371 723			- 371 723
Distribution dividende				- 210 211					- 210 211
Capitaux propres 31/12/2009	4 204 229	672 676	1 424 783	524 325	34 777	- 371 723	-	0	2 284 841

IV 6 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

Tableau des flux consolidés	* sur 12 mois	* sur 12 mois
	31/12/09 *	31/12/08 *
En Euros		
Résultat net total consolidé	-381 165	515 522
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
- Amortissements et provisions	689 131	558 307
- Variation des impôts différés		
- Plus-values de cession, nettes d'impôt		
- Flux liés aux activités cédées et abandonnées	-439 636	
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées		
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Variation nette des actifs et des passifs courants	-257 863	481 064
Flux liés aux activités cédées et abandonnées	-517 072	
Flux net de trésorerie généré par l'activité	-906 605	1 554 894
Acquisitions d'immobilisations	-394 021	-922 028
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt	12 282	
Flux liés aux activités cédées et abandonnées	1 157 930	
Incidence des variations de périmètre		
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	776 191	-922 028
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-210 211	-588 592
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		
Augmentation de capital, ou autres fonds propres		
Diminution de capital, ou autres fonds propres	-325 337	
Opération sur actions propres	325 337	-265 092
Emissions d'emprunts	750 000	1 100 000
Remboursement d'emprunt	-946 919	-810 515
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-407 130	-564 199
Variation de trésorerie	-537 544	68 667
Trésorerie à l'ouverture	1 149 493	1 080 826
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	611 949	1 149 493

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

2.1 A. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Visiodent est une société anonyme de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier, aux dispositions du Code du commerce.

Les comptes consolidés du Groupe ont été établis pour la période de douze mois close le 31 décembre 2009, conformément aux normes IFRS (*International Financial Reporting Standards*) et aux interprétations de l'IFRIC (*International Financial Reporting Interpretation Committee*) telles

qu'adoptées par l'Union Européenne et d'application obligatoire au 31 décembre 2009. En outre, ils ne présentent pas de différence avec les normes IFRS telles que publiées par l'IASB.

Le référentiel comptable international est disponible sur le site suivant :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adoptedcommission

La préparation des états financiers conformément aux IFRS nécessite de retenir certaines estimations comptables déterminantes. La Direction est également amenée à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables du Groupe. Les domaines pour lesquels les enjeux sont les plus élevés en terme de jugement ou de complexité ou ceux pour lesquels les hypothèses et les estimations sont significatives au regard des états financiers consolidés sont exposés à la note sur la dépréciation des actifs et des provisions pour risque.

Nouvelles normes et interprétations d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2009 :

Le Groupe n'est pas concerné par les interprétations et amendements suivants :

- Amendement IFRS 1 et IAS 27 - *Coût d'une participation dans une filiale, une entité contrôlée conjointement ou une entreprise associée.*
- Amendement IFRS 2 - *Conditions d'acquisition et annulation.*
- Amendement IFRS 7 - *Amélioration des informations à fournir sur les instruments, dérivés.*
- Amendement IFRS 8 - *Secteurs opérationnels.*
- Interprétation IFRIC 11 et amendement IFRS 2 - *Actions propres et transactions intra-groupe.*
- Interprétation IFRIC 13 - *Programme de fidélisation des clients.*
- Interprétation IFRIC 14 concernant la norme IAS 19 - *Plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies.*
- Interprétation IFRIC 9 et amendement IAS 39 - *Réexamens de dérivés incorporés*
- Amendement IAS 23 - *Coûts d'emprunts.*
- Amendement IAS 32 et IAS 1 - *Instruments financiers remboursables au gré du porteur et obligations à la suite d'une liquidation.*
- Amendement IAS 39 et IFRS 7 *ó Reclassement des actifs financiers*

Le Groupe est concerné par les normes suivantes

- IAS 1 révisée *ó* Présentation des états financiers. Le Groupe présente des comptes conformément à la norme IAS 1.

La norme révisée réserve le tableau de variation des capitaux propres aux seules transactions avec les actionnaires, les autres composantes actuelles devant être incluses dans un compte de résultat global. Les sociétés peuvent choisir de présenter tous les postes de produits et charges comptabilisés au cours d'une période dans un état unique de résultat global ou dans deux états, l'un détaillant les composantes du résultat net et un deuxième état commençant par le résultat net et détaillant les autres éléments du résultat global.

Le Groupe a choisi de présenter un seul état en conformité avec la nouvelle norme.

- IAS 38 révisée *ó* Immobilisations incorporelles. La norme précise que les dépenses publicitaires doivent être comptabilisées en charges lors de la réception des biens ou services. Le Groupe est concernée pour des catalogues qui étaient comptabilisés jusqu'au 31 décembre 2008 en charges lors de leur distribution. A compter du 1^{er} janvier 2009, le Groupe adopte la norme IAS 38 révisée.

Conformément à l'IAS 8, le traitement rétrospectif du changement de méthode a été comptabilisé dans le compte de résultat de 2008 pour l'impact relatif à l'exercice 2008 et dans les capitaux propres de 2008 pour l'impact relatif à l'exercice 2007. Afin de corriger la présentation des comptes de 2008, un état du résultat global retraité est présenté en page 3.

- Amendements IFRS 5 *ó Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*. La norme stipule que les actifs qui satisfont aux critères de classification comme détenus à la vente doivent :
 - être présentés séparément dans l'état de situation financière et que les résultats des activités abandonnées soit présentés séparément dans l'état du résultat global,
 - être évalués au montant le plus bas entre leur valeur comptable et leur *juste valeur* diminué des coûts de la vente.

Des explications sont donnés dans la partie 3 « Méthodes comptables et de consolidation ».

- Concernant la norme IFRS 8 relative à l'information sectorielle, cette norme requiert une présentation de l'information sectorielle basée sur le reporting interne. Compte tenu de l'organisation actuelle du reporting du groupe basé sur un seul secteur d'activité cette norme n'aura pas d'influence significative sur les comptes consolidés.

Les comptes consolidés de VISIODENT SA et ses filiales ont été établis selon le principe du coût historique (hors actifs destinés à être cédés). Les états financiers consolidés sont présentés en euro et toutes les valeurs sont arrondies à l'euro plus proche, sauf indication contraire.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2009 font apparaître une perte de 371 723 euros part du Groupe.

1. PRINCIPE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de VISIODENT S.A. et de ses filiales préparés à chaque date de clôture.

Les filiales sont consolidées par intégration globale à partir du moment où le Groupe en prend le contrôle et jusqu'à la date à laquelle ce contrôle cesse d'être exercé par le Groupe.

Le contrôle est défini comme le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles, pouvoir s'accompagnant généralement de la détention de plus de la moitié des droits de vote.

L'intégralité des soldes et transactions intra-groupe sont éliminés. L'ensemble des actifs, passifs, et éléments du compte de résultat des sociétés concernées sont pris en compte.

2. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont les suivantes :

Sociétés	Adresses	N° siren	% de détention	Intégration	Clôture
SA Visiodent	30 bis rue du Bailly 93210 La Plaine Saint Denis	327 500 849	NA	Maison Mère	31-déc
SL Software Némotec	C/ Doctor Esquerdo, 136 28007 Madrid Espagne		51%	Globale	31-déc
SRL Visiodent Italia	Via ugo la Malfa 5 20063 Cernusco / Italie		99,97%	Globale	31-déc

3. METHODES COMPTABLES ET DE CONSOLIDATION

➤ Capitaux propres

La gestion des capitaux propres concerne les capitaux propres tels que définis par les normes IFRS. Elle consiste essentiellement à décider du niveau de capital actuel ou futur ainsi que de la distribution de dividendes.

Les capitaux propres se décomposent en part des minoritaires et part du groupe. La part des minoritaires est constituée de la part des actionnaires hors groupe de la SL Software Némotec et de la SRL Visiodent Italia. Elle varie essentiellement en fonction des évolutions des réserves de ces filiales.

Les capitaux propres part du groupe comprennent le capital social de Visiodent SA, ainsi que les réserves et résultats accumulés par le groupe.

Actions propres :

Les actions VISIODENT détenues par le Groupe sont soustraites des capitaux propres conformément à la norme IAS 32 pour le montant de leur prix d'acquisition.

Les éventuels résultats de cession réalisés sur ces titres sont exclus du résultat net et sont imputés en capitaux propres.

Au 31 décembre 2009, le Groupe ne dispose plus d'actions propres.

➤ Immobilisations incorporelles et amortissements - dépréciations

Les immobilisations incorporelles

Pour remplir la définition d'une immobilisation incorporelle, un élément doit être identifiable (séparable ou issu de droits contractuels ou légaux) contrôlé par la société et il doit être probable que les avantages économiques futurs attribuables à cet élément iront à l'entreprise.

Une immobilisation incorporelle acquise est reconnue au bilan dès lors que son coût peut être mesuré de façon fiable sachant qu'il est présumé dans ce cas que des avantages économiques futurs attribuables à cette immobilisation iront à l'entreprise.

Elles comprennent les postes suivants :

- logiciels acquis par les sociétés du Groupe : il s'agit de ceux destinés à l'usage interne,

- logiciels créés ou en cours de développement : ils répondent aux critères requis pour leur activation,
- Les brevets.

Les frais de développement de logiciels

Les frais de développement de logiciels sont comptabilisés à l'actif dès lors que tous les critères requis par l'IAS 38 sont réunis, à savoir :

- le produit ou procédé est clairement défini, et les frais qui lui sont imputables peuvent être identifiés et mesurés de manière fiable,
- la faisabilité technique du produit ou procédé peut être démontrée,
- le produit ou procédé est destiné à être achevé et commercialisé, ou utilisé par l'entreprise,
- l'existence d'un marché pour le produit ou, s'il est destiné à être utilisé en interne, son utilité pour l'entreprise peut être démontrée,
- les ressources adéquates existent, ou leur disponibilité peut être démontrée, afin de mener à bien le projet pour commercialiser ou utiliser le produit ou le procédé.

Les autres dépenses de développement ne satisfaisant pas à ces critères sont comptabilisées en charges au fur et à mesure qu'elles sont encourues.

Amortissements - Dépréciations

Le principe d'amortissement varie en fonction de la nature des éléments composant les immobilisations incorporelles et en fonction de la durée d'utilité finie ou indéfinie conformément aux normes IFRS :

Immobilisation incorporelle à durée d'utilité finie :

- les logiciels acquis en vue d'un usage interne sont amortis sur une durée de trois ans.
- Les coûts de développement comptabilisés en immobilisations incorporelles sont amortis à compter de la date à laquelle l'actif est prêt à être mis en service, de façon linéaire sur la durée d'utilité de l'actif. Conformément à l'IAS 36, les coûts de développement portés à l'actif et non encore amortis sont soumis à un test annuel de dépréciation.

Immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée :

- Les écarts d'acquisition.

Concernant ces immobilisations, des tests de dépréciation sont réalisés une fois par an.

➤ Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition représente la différence entre le coût d'acquisition des titres de participation des sociétés consolidées et la quote-part du Groupe dans leur actif net évalué à la juste valeur à la date d'acquisition.

L'écart d'acquisition comptabilisé à l'actif du bilan consolidé est soumis à un test annuel de dépréciation. Il est comptabilisé à son coût déduction faite du cumul des pertes de valeur. Les pertes

de valeur de l'écart d'acquisition ne sont pas réversibles. Le cas échéant, le résultat dégagé sur la cession d'une entité tient compte de la valeur comptable de l'écart d'acquisition de l'entité cédée.

➤ **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées dans le patrimoine à leur coût d'acquisition. Les biens acquis au moyen de contrats de crédit-bail ne sont pas enregistrés en immobilisations car les montants ne sont pas significatifs. Il s'agit essentiellement de véhicules.

Les charges liées aux contrats de location simple sont comptabilisées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Le rythme de consommation des avantages économiques futurs est déterminé suivant le mode linéaire, pour tous les biens pouvant en faire l'objet, en fonction de la durée attendue d'utilisation par VISIODENT :

Installations diverses :	10 ans
Matériel de transport :	3 ans
Matériel de bureau et informatique :	3 à 5 ans
Mobilier de bureau :	5 ou 10 ans

➤ **Les autres actifs financiers**

Les autres actifs financiers sont constitués de prêts et cautionnements. Elles sont comptabilisées à leur coût amorti et font l'objet d'une dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur.

➤ **Stocks**

Les stocks sont évalués conformément à l'IAS 2. La méthode d'évaluation est celle du « coût unitaire moyen pondéré ». La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les stocks font l'objet d'un inventaire physique à chaque arrêté. Une provision est constituée lorsque la valeur de réalisation est inférieure à la valeur d'achat, ou s'il existe des risques de non écoulement. Les profits internes inclus dans les stocks sont éliminés.

➤ **Créances clients et autres créances**

Les créances sont initialement comptabilisées à leur juste valeur puis ultérieurement évaluées à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour les créances à court terme sans taux d'intérêt déclaré, la juste valeur est assimilée au montant de la facture d'origine sauf si le taux d'intérêt effectif a un impact significatif.

Une provision pour dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'impossibilité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction. Les perspectives de remboursement sont fondées sur les meilleures appréciations possibles du risque de non recouvrement des créances concernées.

➤ **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

Les équivalents de trésorerie sont les placements à court terme, très liquides qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Ainsi, la trésorerie et les équivalents de trésorerie regroupent les disponibilités en banque et en caisse, ainsi que les placements de trésorerie en valeurs mobilières de placement dont les sous-jacents ne présentent pas de risques significatifs de fluctuation et dont les variations de juste valeur sont non significatives.

➤ **Actifs non courants détenus en vue de la vente**

SL SOFTWARE NEMOTEC :

La société VISIODENT SA a décidé de céder sa participation de 51% dans la société SL SOFTWARE NEMOTEC. Cette cession permet à la société VISIODENT SA de se recentrer sur ses activités essentielles en France de services aux chirurgiens dentistes ainsi qu'à la vente de matériel radiologie numérique, tant en France qu'à l'export par ses distributeurs agréés.

Cette cession est intervenue le 5 février 2010 et le prix de vente a été fixé à 550 000 €. Au regard de la norme IFRS 5, cette cession a été appréhendée dans les comptes consolidés clos au 31 décembre 2009 comme un groupe d'actifs destinés à la vente.

Le groupe d'actif destiné à être cédé a été évalué au montant le plus bas entre sa valeur comptable et sa juste valeur diminuée des coûts de cession.

Conformément à la norme IFRS 5, la présentation suivante a été adoptée :

- les actifs et passifs destinés à être cédés sont présentés dans une ligne distincte du bilan. Le détail de ces actifs/passifs est présenté en Note 10.
- La perte de valeur (différence entre la valeur comptable du groupe d'actif destiné à être cédé et la juste valeur diminuée des coûts de la vente) a été imputée en moins de l'actif, et a été constatée au résultat dans la ligne « Autres produits et charges opérationnels ».

SRL VISIODENT ITALIA :

La direction de la société VISIODENT SA a décidé de liquider sur le prochain exercice la filiale italienne SRL VISIODENT ITALIA dans la mesure où celle-ci est une société dormante et sans activité.

➤ **Risque de change**

Les opérations des filiales du Groupe sont exclusivement effectuées en Euro. Depuis la mise en place de la monnaie unique européenne, le risque de change auquel s'expose le Groupe est donc quasi inexistant.

➤ **Retraitement des amortissements et provisions**

L'incidence sur les comptes des écritures passées par la seule application de la législation fiscale, est éliminée des comptes consolidés. Au 31 décembre 2009, la dotation aux amortissements du Rapport financier 2009

fonds de commerce de VISIODENT Italia résultant de la loi fiscale Italienne a été éliminée pour un montant de 54 498 euros.

➤ **Impôts différés**

Les impôts différés sont déterminés, selon une approche dite bilancielle, sur la base des différences temporaires résultant de la différence entre la valeur comptable des actifs et passifs et leur valeur fiscale. Ils sont comptabilisés conformément à la norme IAS 12.

Par dérogation au principe général énoncé ci-dessus, les différences temporaires résultant de la comptabilisation d'écart d'acquisition, lorsque leur amortissement n'est pas déductible fiscalement, ne génèrent pas d'impôt différé passif.

➤ **Provision pour indemnités de départ à la retraite**

Conformément à la norme IAS 19 « avantages au personnel », les engagements de retraite et d'indemnités de départ à la retraite sont évalués sur une base actuarielle en fonction de la rémunération annuelle du personnel, de son ancienneté et d'un coefficient de rotation (Turn-over), variable en fonction de l'âge des salariés. Le taux d'actualisation retenu est de 3%. Ces engagements de retraite et d'indemnités de départ à la retraite font l'objet d'une provision comptabilisée par le Groupe VISIODENT.

➤ **Provision pour risques et charges**

Les provisions correspondent aux engagements résultants de litiges et risques divers, dont l'échéance ou le montant sont incertains, auxquels le Groupe peut être confronté dans le cadre de ses activités. Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation juridique ou implicite envers un tiers résultant d'un événement passé, dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci, et que les sorties futures de liquidité peuvent être estimées de manière fiable. Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation.

➤ **Chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires résulte essentiellement de concessions de licences de logiciels, de ventes de matériels ainsi que de prestations de services liées aux contrats de maintenance.

Licences de logiciel et ventes de matériels

Les redevances afférentes aux licences de logiciels sont comptabilisées en chiffre d'affaires au moment de la livraison des produits dans la mesure où aucune obligation n'existe à l'égard des clients. Le chiffre d'affaires correspondant aux ventes de matériels est considéré comme acquis lors de la livraison des produits.

Prestations de services

Les prestations de services sont reconnues à l'avancement. Les contrats de maintenance vendus aux clients courent sur une période de 12 mois et peuvent donc s'étaler sur deux exercices. La part du contrat de maintenance se rapportant à l'exercice à venir est comptabilisée en produits constatés d'avance selon un mode de répartition calculé prorata temporis. Leur évaluation en prix de revient continue d'être appliquée conformément aux exercices précédents.

B - NOTES RELATIVES À CERTAINS POSTES DU BILAN

NOTE 1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET AMORTISSEMENTS - DEPRECIATIONS

- **La variation des valeurs brutes des immobilisations incorporelles se présente comme suit (en Euros) :**

Nature	31/12/2008	Augmentation	Diminution	Reclassement IFRS 5	31/12/2009
Frais de développement	1 243 755			- 110 530	1 133 225
Concessions, licences et logiciels	1 058 725	325 648		- 12 335	1 372 038
Fonds commercial	203 064				203 064
Autres immobilisations incorporelles	108 396				108 396
Total valeurs brutes	2 613 940	325 648	-	- 122 865	2 816 723

Aucun frais de développement n'a été engagé sur l'exercice 2009.

Les concessions, licences et logiciels se composent de logiciels acquis et créés par la société. L'augmentation du poste correspond à la production immobilisée du logiciel Visiodent pour 185 K€, et à des achats de logiciels pour 140 K€.

Le fonds commercial concerne la valeur du fonds après fusion réalisée le 1^{er} décembre 1995.

Les autres immobilisations incorporelles correspondent aux frais de dépôts des brevets.

- **La variation des amortissements - dépréciations des immobilisations incorporelles se présente comme suit (en Euros) :**

Nature	31/12/2008	Augmentation	Diminution	Reclassement IFRS 5	31/12/2009
Frais de développement	265 471	337 875		- 27 633	575 713
Concessions, licences et logiciels	549 836	287 684		- 8 407	829 113
Fonds commercial	-				-
Autres immobilisations incorporelles	81 274	3 616			84 890
Total amortissements	896 581	629 175	-	- 36 040	1 489 716

Les frais de développement des nouveaux produits ainsi que les logiciels créés s'y rattachant, sont amortis sur une durée allant de 3 à 5 ans à compter de leur date de mise en service.

Les logiciels acquis sont amortis dès leur acquisition sur une durée de trois ans correspondant à leur durée d'utilisation.

Les brevets sont amortis dès leur date d'acquisition ou date de dépôt sur une durée allant de 3 à 15 ans correspondant à leur durée de privilège.

NOTE 2 ó ECART D'ACQUISITION ó GOODWILL

➤ **La variation des valeurs brutes des écarts d'acquisition se présente comme suit (en Euros) :**

Entreprises concernées	31/12/2008	Augmentation	Sorties de périmètre	Reclassement IFRS 5	31/12/2009
VISIODENT S.A.	1 154 631	-	-		1 154 631
NEMOTEC	831 589	-	-	-831 589	-
VISIODENT ITALIA	1 128 124	-	-		1 128 124
Total valeurs brutes	3 114 344			-831 589	2 282 755

➤ **La variation des dépréciations des écarts d'acquisition se présente comme suit (en Euros) :**

Entreprises concernées	31/12/2008	Augmentation	Sorties de périmètre	Reclassement IFRS 5	31/12/2009
VISIODENT S.A.	750 512	-	-		750 512
NEMOTEC	228 688	-	-	- 228 688	-
VISIODENT ITALIA	1 128 119	-	-		1 128 119
Total des amortissements	2 107 319			- 228 688	1 878 631

NOTE 3 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET AMORTISSEMENTS

➤ **La variation des valeurs brutes des immobilisations corporelles se présente comme suit (en Euros) :**

Valeurs brutes	31/12/2008	Augmentation	Diminution	Reclassement IFRS 5	31/12/2009
Installations techniques et matériels	77 861				77 861
Autres immobilisations corporelles	1 046 056	68 373	12 282	- 203 476	898 671
Total valeurs brutes	1 123 917	68 373	12 282	- 203 476	976 532

L'augmentation des immobilisations corporelles correspondent principalement à des achats de matériels informatique et à des agencements divers.

➤ **La variation des amortissements des immobilisations corporelles se présente comme suit (en Euros) :**

Amortissements	31/12/2008	Augmentation	Diminution	Reclassement IFRS 5	31/12/2009
Intallations techniques et matériels	76 286	787	-		77 073
Autres immobilisations corporelles	879 543	68 903	7 620	- 149 664	791 162
Total amortissements	955 829	69 690	7 620	- 149 664	868 235

NOTE 4 6 AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Ils correspondent principalement aux dépôts de garantie versés sur les baux en cours et à des prêts au personnel.

Valeurs brutes	31/12/2008	Augmentation	Diminution	Reclassement IFRS 5	31/12/2009
Autres actifs financiers	144 672	78 877	8 015	-101 981	113 552
Total valeurs brutes	144 672	78 877	8 015		113 552
Amortissements et provisions	-				-
Total valeurs nettes	144 672				113 552

NOTE 5 - STOCKS ET EN-COURS

Les variations par rapport à l'exercice précédent se décomposent comme suit :

Valeurs brutes	31/12/2008	31/12/2009
Marchandises	362 017	572 098
Matières premières	1 046 792	233 987
Total valeurs brutes	1 408 809	806 085
Amortissements et provisions	209 916	209 916
Total valeurs nettes	1 198 893	596 169

Les stocks sont essentiellement constitués de matériel informatique et de matériel de radiologie.

NOTE 6 6 CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Valeurs brutes	31/12/2008	31/12/2009
Clients	2 254 474	1 922 463
Clients douteux, litigieux	98 702	95 766
Factures à établir		
Provision	-139 969	-139 000
TOTAL	2 213 207	1 879 229

Les clients douteux correspondent à des clients de Visiodent SA pour lesquelles la recouvrabilité présente un risque. Ces créances sont provisionnées à 100 %.

La provision correspond principalement à des créances échues pour lesquelles la recouvrabilité présente un risque au 31 décembre 2009.

NOTE 7 6 ACTIFS D'IMPOTS DIFFERES

L'actif d'impôt différé est calculé sur la base d'un impôt de :

- 33.33% en France
- 35% en Espagne

Au 31 décembre, les comptes consolidés ne présentent aucune fiscalité différée eu égard à l'aspect significativement limité des écarts temporaires imposable et par l'absence de déficit reportable.

NOTE 8 - AUTRES ACTIFS COURANTS

La ventilation des autres actifs courants se décompose comme suit :

	à - d'1 an	à + d'1 an	Total
Personnel et comptes rattachés	8 147		8 147
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	15 722		15 722
TVA déductible	40 326		40 326
Etat- Impôt sur les sociétés	188 535		188 535
Débiteurs divers	34 247		34 247
fournisseurs débiteurs	8 600		8 600
Fournisseurs - Avoirs à recevoir	173 217		173 217
Charges constatées d'avances	163 396		163 396
TOTAL	632 190		632 190

NOTE 9 6 TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

Les éléments constitutifs de la trésorerie sont les suivants :

	31/12/2008	31/12/2009
Les valeurs mobilières de placement	24 160	
Les disponibilités	1 125 333	611 949
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 149 493	611 949

NOTE 10 ó ACTIFS DESTINES A ETRE CEDES

ACTIF	31/12/2009	PASSIF	31/12/2009
Actifs non courants		Passifs non courants	
Immobilisations	743 540	Provisions	85 114
Actifs financiers	101 981		
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	845 521	TOTAL PASSIFS NON COURANTS	85 114
Actifs courants		Passifs courants	
Stocks	70 890	Emprunts et dettes financières	
Clients et comptes rattachés	332 988	Fournisseurs et comptes rattachés	181 291
Autres actifs courants	16 246	Dettes fiscales et sociales	69 747
Trésorerie et équivalents de trésorerie	100 608	Autres dettes et passifs courants	154 419
TOTAL ACTIFS COURANTS	520 733	TOTAL PASSIFS COURANTS	405 457
TOTAL DES ACTIFS	1 366 254	TOTAL DES PASSIFS	490 571
Perte de valeur	325 683		
ACTIFS DESTINES A ETRE CEDES	1 040 571	PASSIFS DESTINES A ETRE CEDES	490 571
ACTIFS - PASSIFS	550 000		

La perte de valeur de 325 683 p correspond à la différence entre la valeur comptable (du groupe d'actifs destinés à être cédé) et la juste valeur diminuée des coûts de cession.

La juste valeur correspond au prix de vente et à ce stade nous n'avons pas identifié de coût de cession.

NOTE 11 - CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE**Variation des capitaux propres**

	Capital		Primes d'émission	Réserves	Report à nouveau	Résultat	Actions autodétenues		TOTAL
	Nombre	Montant					Nombre	Montant	
Capitaux propres 31/12/07	4 288 170	686 107	3 133 187	390 118	- 1 811 856	911 769	17 794	- 60 245	3 249 080
Augmentat° capital									-
Rachat d'action propre								- 265 092	- 265 092
Affectation du résultat			- 807 907	- 103 919	1 823 607	- 911 769			-
Résultat net part du groupe de l'exercice retraité (IAS 38)						497 088			497 088
Distribution dividende			- 588 592						- 588 592
Autre variation									-
Changement de méthode comptable					- 25 725				-
Capitaux propres 31/12/2008	4 288 170	686 107	1 736 688	286 199	- 13 973	497 088	17 794	- 325 337	2 884 566
Augmentat° capital									-
Annulation action propre	- 83 941	- 13 431	- 311 906				- 17 794	325 337	-
Affectation du résultat				448 338	48 750	- 497 088			-
Résultat net part du groupe de l'exercice						- 371 723			- 371 723
Distribution dividende				- 210 211					- 210 211
Capitaux propres 31/12/2009	4 204 229	672 676	1 424 783	524 325	34 777	- 371 723	-	0	2 284 841

Suite au Conseil d'Administration du 17 avril 2009, l'intégralité des actions propres détenues, soit 83 941 actions d'une valeur de 325 337 euros ont été annulées. Cette annulation a entraîné une réduction du capital de 83 941 actions d'une valeur nominale de 13 431 euros. La différence, soit 311 906 euros a été imputée sur la prime d'émission.

La société VISIODENT SA a procédé à une distribution de dividendes d'un montant de 210 211 euros représentant un dividende par action de 0.05 p.

La variation d'un montant de 25 725 euros du poste « Changement de méthode comptable » correspond à l'impact sur l'exercice clos au 31 décembre 2007 de l'application de la norme IAS 38 révisée.

Le résultat net de l'exercice clos au 31 décembre 2008 a également été retraité de l'impact de l'application de la norme IAS 38 sur l'exercice. L'impact est de - 27 800 p.

NOTE 12 ó INTERETS MINORITAIRES

	31/12/2008	31/12/2009
Réserves minoritaires	155 666	146 284
Ajustement Réserves Groupe / Minoritaires	-16	
Dividendes versés aux minoritaires		
Résultat minoritaire	-9 366	-9 443
TOTAL	146 284	136 841

NOTE 13 - PROVISIONS

Nature des provisions	31/12/2008	Dotations	Reprises		Reclassement IFRS 5	31/12/2009
			Reprises utilisées	Reprises non utilisées		
Provisions pour litiges	30 843	46 157				77 000
Indemnités départ retraite	222 465	11 600			-85 114	148 951
Total	253 308	57 757	-	-		225 951

Provision pour engagement de retraite :

Les droits sont déterminés à la clôture de l'exercice sur la base des conventions collectives en vigueur dans l'entreprise, en tenant compte de l'ancienneté du personnel et de la probabilité de présence dans l'entreprise à la date départ en retraite ou à l'âge minimum requis pour en bénéficier.

Les principales variables de ce calcul sont les suivantes :

- Age de départ en retraite : 65 ans,
- Taux d'actualisation : 3 %,
- Taux de progression salariale : 2 %,
- Table INSEE de 2005,

Au 31 décembre 2009, le montant des indemnités de départ en retraite a été évalué selon un calcul actuariel pour la société VISIODENT SA à 148 951 puros.

NOTE 14 - EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES A LONG TERME

Les emprunts et dettes financières à long terme s'analysent comme suit :

	Echéance moins 1 an	Echéance +1an - 5 ans	Echéance plus 5 ans	Total
Emprunt bancaire	143 638	215 633		359 271
Emprunt OSEO	60 000	350 000		410 000
Total emprunts et dettes financières	203 638	565 633		769 271

Les emprunts ont été souscrits par VISIODENT SA. Les taux appliqués sont des taux fixes et taux variables, le Groupe se trouve par conséquent exposé à la fluctuation des taux.

Le taux d'intérêt appliqué à l'emprunt bancaire est un taux fixe annuel de 4.80 %. Le capital emprunté était de 700 Kp. Le montant remboursé sur l'exercice 2009 s'élève à 137 Kp.

Le taux d'intérêt appliqué à l'emprunt OSEO est un taux variable correspond à l'EURIBOR 3 MOIS majoré de 1.6% par an. De plus, OSEO perçoit une rémunération trimestrielle égale à 0.0394 % du quart du chiffre d'affaires annuel hors taxe. Cet emprunt pourra être converti en prêt à taux fixe sur demande l'emprunteur. Le taux fixe retenu lors de la conversion sera égal au CNO TEC 5 majoré 1.8 %. Le CNO TEC 5 est le taux de rendement actuariel d'une Obligation Assimilable du Trésor (OAT) fictive d'échéance constante exactement égale à 5 ans. Ce taux est publié par la Caisse des Dépôts et Consignations.

Le montant remboursé sur l'exercice 2009 s'élève à 60 Kp.

Les emprunts du groupe décrit ci-dessus ne sont soumis à aucun risque de liquidités et le Groupe respecte ses obligations.

NOTE 15 ó AUTRES DETTES ET PASSIFS COURANTS

Les autres dettes et passifs courants sont ventilés comme suit :

	31/12/2008	31/12/2009
Clients créditeurs	8 993	
Clients - Avoirs à établir	40 109	
Dividende à verser		
Autres créditeurs	72 661	10 857
Contrats de maintenance	1 228 989	1 130 075
TOTAL	1 350 752	1 140 932

Les ventes de maintenance représentent des contrats s'étalant sur 12 mois. La partie facturée d'avance correspond à la durée restant à courir sur l'exercice suivant.

Les produits constatés d'avance ont été déterminés comme par le passé à partir d'un prix de revient standard.

NOTE 16 ó INFORMATION RELATIVES AUX REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS :

Les seules transactions avec des parties liées concernent les dirigeants.

La Direction du Groupe comprend les membres du Conseil d'Administration de la société et les membres du Comité de Direction, constitué conformément à IAS 24 de personnes ayant directement ou indirectement l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités du groupe VISIODENT.

La rémunération des principaux dirigeants peut se ventiler comme suit :

	31/12/2008	31/12/2009
Rémunérations totales	458 331	485 497
Avantages à court terme		
Avantages postérieurs à l'emploi	100 000	80 000
Autres avantages à long terme		
Indemnités de fin de contrat de travail		
Paievements en actions ou assimilés		
TOTAL	558 331	565 497

Les passifs figurant au bilan au titre de rémunérations (et/ou autres avantages) des dirigeants s'élèvent à 73 209 euros.

C - NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

NOTE 17 6 CHIFFRE D'AFFAIRES PAR NATURE :

Le chiffre d'affaires par nature s'analyse comme suit :

en Kp	31/12/2008	31/12/2009
Ventes de produits	4 753	3 932
Ventes de services	4 485	4 105
TOTAL	9 238	8 037

NOTE 18 6 CHARGES EXTERNES

Ce poste s'analyse comme suit :

en Kp	31/12/2008	31/12/2009
Loyers	222	202
Assurances	67	37
Honoraires	333	281
Services extérieurs	1 171	1 017
Divers	117	85
TOTAL	1 910	1 622

Note 19 ó Dotation aux amortissements et provisions

en Kp	31/12/2008	31/12/2009
Dotation aux amortissements	516	699
Dotation aux amort. Immobilisations incorp	440	629
Dotation aux amort. Immobilisations corp.	76	70
Dotation aux provisions	38	57
Provision pour indemnités de départ à la retraite	68	12
Provision pour dépréciation actifs circulants	-31	-1
Provision pour risques et charges		46
	554	756

NOTE 20 ó AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

en Kp	31/12/2008	31/12/2009
Autres charges opérationnelles	75	463
Indemnités transactionnelles versées aux salariés	53	92
Perte de valeur sur actifs destinés à être cédés		326
Divers	22	45
Autres produits opérationnels	55	156
Indemnités diverses à recevoir	55	5
Avoir sur exercice antérieur		100
Divers		51
Total	-20	-307

NOTE 21 ó COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

en Kp	31/12/2008	31/12/2009
Produits de trésorerie & équivalents de trésorerie	10	-0
Résultat de changes	2	1
Résultat sur cession de VMP	13	3
Escomptes	-4	-5
Coût de l'endettement financier brut	70	45
Intérêts sur emprunt OSEO	22	11
Intérêts sur emprunt bancaire	27	21
Intérêts sur billet à ordre	11	8
Divers	10	5
Coût de l'endettement financier net	-60	-45

NOTE 22 ó RESULTAT PAR ACTION :

Le résultat de base par action est calculé en fonction du nombre d'actions en circulation déduction faite du nombre d'actions auto détenues.

Le résultat dilué par action est calculé en ajoutant au nombre d'actions en circulation, le nombre potentiel d'action à créer dans l'hypothèse d'une conversion en actions de tous les instruments potentiellement dilutifs.

31/12/2009

Résultat Net (part du groupe)	-	371 723
Nombre d'actions composant le capital social		4 204 229
Nombre d'actions autodétenues		-
Nombre d'actions en circulation		4 204 229
Résultat par action en p	-	0,0884
Résultat par action dilué en p	-	0,0884

D - AUTRES INFORMATIONS

NOTE 23 ó TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

- Avec les filiales :

Il s'agit des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation du groupe. Les transactions avec les filiales sont totalement éliminées dans les comptes consolidés. Elles sont de différentes natures :

- Achat ou vente de marchandises ou prestations de services,
- Marge sur stock,
- Créances clients ou dettes fournisseurs,
- Compte courant

- Avec les dirigeants :

En plus des éléments en note 15, les dirigeants perçoivent des royalties correspondant à 2.5% chacun des ventes des produits suivants :

- RSV HD Viewwireless,
- RSV HD Wireless,
- RSV HD USB.

Le montant comptabilisé au 31 décembre 2009 est de 85 552 euros.

NOTE 24 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

Néant

NOTE 25 - CHARGES DE PERSONNEL ET EFFECTIF DU GROUPE A LA CLOTURE

L'effectif employé au 31 décembre 2009 était 55 personnes.

Détail des charges	Effectif	Charges
Italie	-	-
Espagne	20	795 651
France	35	2 595 821
TOTAL	55	3 391 472

NOTE 26 6 INFORMATION RELATIVE AU DROIT INDIVIDUEL DE FORMATION

Conformément aux dispositions de la loi n° 2004-391 du 04 mai 2004 relative à la formation professionnelle, les sociétés françaises du Groupe accordent à leurs salariés un droit individuel d'une durée de vingt heures minimum par année civile cumulable sur une durée maximale de six ans. Au terme de ce délai, et à défaut de son utilisation, l'ensemble des droits restera plafonné à cent vingt heures.

Au 31 décembre 2009, 4200 heures de formation ont été acquises par les salariés dans le cadre du Droit Individuel à la Formation.

Le Groupe VISIODENT ne constate pas de provision au titre du Droit Individuel de Formation, considérant l'existence d'une contrepartie future (conformément à la politique du Groupe). Les formations prises au titre du Droit Individuel à la Formation répondent à un besoin de développement de compétences dans les domaines d'activités du Groupe. Par ailleurs, les demandes de formation déposées par des salariés ayant quitté le Groupe ou exemptés d'activité en fin de carrière sont négligeables.

NOTE 27 6 INFORMATION SECTORIELLES

Le chiffre d'affaires par zone géographique s'analyse comme suit :

en Kp	31/12/2008	31/12/2009
Chiffre d'affaires France	5 447	5 143
Chiffre d'affaires Export	3 791	2 894
TOTAL	9 238	8 037

La ventilation des immobilisations nettes par zone géographique se présente comme suit :

en Kp	France		International	
	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2009
Immobilisations incorporelles	1 607	1 327	5	0
Immobilisations corporelles	140	100	34	1
Immobilisations financières	92	114	9	0
Total	1 839	1 541	48	1

3 ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER

3.1 responsables

Monsieur Michel OHNONA, en tant que Président directeur général et Monsieur Jacques SEBAG en tant que Directeur général délégué de la société VISIODENT, sont responsables de l'information financière et du rapport annuel financier.

Leurs coordonnées sont les suivantes :

Monsieur Michel OHNONA
Visiodent
 30 bis, rue du Bailly
 93210 La Plaine Saint Denis

Monsieur Jacques SEBAG
Visiodent
 30 bis, rue du Bailly
 93210 La Plaine Saint Denis

3.2 attestation

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport ci-après présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Michel OHNONA
 Président directeur général

Jacques SEBAG
 Directeur général délégué

4 RAPPORT FINANCIER ANNUEL

I. SOCIETE MERE

1. MARCHE DES AFFAIRES

1.1 Situation de la société

L'année 2009 s'est terminée avec une baisse de CA de 20,9% principalement due à la baisse sur les ventes de matériel de radiologie numérique en France et à l'export. Les services et les logiciels eux se sont très bien maintenus ce qui a permis à la structure du chiffre d'affaires de se modifier, la part des logiciels, services et maintenances passant de 43,45% à 60%.

Cette modification du rapport en faveur de services beaucoup moins liés à la conjoncture a permis à la société de garder sa capacité d'autofinancement même avec un chiffre d'affaires en baisse.

1.2 Progrès réalisés

Les progrès réalisés ont été dans la gestion des contrats de maintenance qui sont progressivement remplacés par des contrats sous forme de prélèvements mensuels les contrats « Visiologic » qui regroupent la maintenance le logiciel et ses mises à jour et des services comme la télémaintenance.

Ces contrats deviennent la forme exclusive de commercialisation des logiciels et services VISIODENT.

1.3 Difficultés rencontrées

Les difficultés ont été rencontrées dans la commercialisation des systèmes de radiologie numérique principalement à l'export du fait de la crise et de l'appréciation de l'Euro face à certaines monnaies comme le rouble en Russie ou le KRW Won coréen.

2. RESULTATS DE L'EXERCICE ECOULE

Le chiffre d'affaires au 31 décembre 2009 ressort à 5.978.936 euros contre 7.566.908 € en 2008, soit une diminution de 20,9 %.

Sur l'ensemble de l'exercice les charges d'exploitation ont diminué de 17,02 %, passant de 7.557.195 euros en 2008 à 6.271.256 euros pour l'exercice 2009.

Il en ressort un résultat d'exploitation négatif de 69.670 euros en 2009 contre un bénéfice de 636.187 euros sur l'exercice précédent.

Compte tenu de la perte financière de 465.726 €, le résultat courant avant impôts s'établit à -535.396 euros en 2009 contre un bénéfice de 581.772 euros en 2008.

Compte tenu d'un profit exceptionnel de 18.737 euros, la perte de l'exercice ressort à 516.658,72 euros contre un bénéfice net de 558.961,33 € au 31 décembre 2008.

La structure du chiffre d'affaires est ainsi constituée :

- **Vente de services :** **3 576 940 €**
 - dont progiciel Visiodent : 170 820 €
 - dont maintenance Visiodent : 3 303 356 €
 - dont service Visiodent et divers : 102 764 €
- **Vente de marchandises et de produits finis :** **2 401 996 €**
 - dont vente de matériel informatique : 12 285 €
 - dont vente de service d'imagerie : 2 389 711 €
- Vente de matériel d'imagerie à l'export : 633 416 €
- Vente de matériel de service à l'export : 202 076 €

La structure du chiffre d'affaires est désormais la suivante :

- 60 % pour les progiciels, services et maintenances (contre 43,45 % en 2008)
- 39.5 % pour les ventes d'imagerie (contre 55,55 %)
- 0.5 % pour le matériel informatique (contre 1 % en 2008)

Le taux de marge brute est passé de 73,18 % en 2008 à 79.25% en 2009.

3. ACTIVITE DE VISIODENT EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT au COURS DE L'EXERCICE 2009

L'activité de recherche et développement en 2009 s'est ralentie sur les systèmes de radiologie car de lourds investissements ont été effectués auparavant et doivent être rentabilisés.

En matière de logiciels la version 2009 qui continue d'être déployée a nécessité un grand effort de Ret D notamment sur la partie Sesame Vitale qui est maintenant opérationnelle et qui remplace le module externe acheté auprès d'un fournisseur extérieur.

4. SITUATION FINANCIERE ET D'ENDETTEMENT

Les emprunts et dettes financières ont diminué sur l'exercice. Ils représentent 769.271 p à la clôture de l'exercice 2009 contre 1.216.190 p à la clôture de l'exercice précédent. Cet emprunt est à long terme et son taux est variable

L'endettement global diminue de 37 %, au cours de l'exercice 2009.

Les ratios clés d'endettement : endettement sur capitaux propres, endettement sur chiffre d'affaires :

- sur capitaux propres : $769.271 / 307.235 = 25 \%$
- sur chiffre d'affaires : $769.271 / 5.939.191 = 13 \%$

5. GESTION DES RISQUES

5.1 Risques clients

La société a une clientèle qui se répartit entre les chirurgiens-dentistes (ventes directes) et le réseau de distributeurs (ventes indirectes).

En direct, la société gère les contrats de maintenance des progiciels Visiodent .
Le réseau de distributeurs prend en charge les ventes de progiciels et les systèmes d'imagerie.

En tenant compte de ces paramètres, le chiffre d'affaires pour la France se répartit comme suit :

- 56% : ventes directes
- 44% : ventes indirectes (par distributeurs)
- Le paiement par les chirurgiens-dentistes se fait comptant ou par prélèvement automatique et ce pour 40% de nos clients. La société ne travaille qu'avec des distributeurs couverts par des assurances-crédit (SFAC), pour ceux qui ne sont pas couverts par ces assurances, le paiement se fait comptant.

Ainsi, le risque présenté par les clients de la société est quasiment inexistant.

5.2 Risques fournisseurs

Visiodent est son propre fournisseur en matière de progiciels (puisque élaborés en interne) ; le risque dans ce domaine n'existe pas.

Du fait de son statut de fabricant de radiologie numérique, la société fait appel à de nouveaux fournisseurs. Le risque, quant au système RSV est lié aux différents interlocuteurs qui interviennent dans la chaîne de fabrication.

Toutefois, les quantités stockées laissent une latitude d'approvisionnement de près de quatre mois.

Ce délai est suffisant, en cas de défaillance d'un des intervenants, pour permettre à la société de trouver de nouveaux interlocuteurs.

Nous avons deux fournisseurs pour les caméras intra orales et un fournisseur pour les panoramiques numériques.

Enfin, la société ne subit aucune dépendance vis-à-vis de ses fournisseurs de matériel informatique puisqu'elle réalise ses achats dans un secteur extrêmement concurrentiel avec des fournitures à faible valeur ajoutée. Ils peuvent être remplacés sans difficulté.

Le délai moyen de règlement des fournisseurs varie entre 45 jours et 60 jours fin de mois.

5.3 Risques de marché

- Risques de taux

L'endettement long terme du Groupe est à taux variable basé sur l'EURIBOR 3 mois. Le Groupe Visiodent n'utilise aucun instrument pour se protéger contre une évolution défavorable des taux d'intérêts. L'évolution d'un point de ce taux a un impact de l'ordre de moins de 5.000 Euros annuels sur les charges financières compte tenu de l'endettement long terme du Groupe à la clôture de l'exercice.

- Risques de change

L'essentiel des achats et des ventes s'effectuant en euros, le risque de change est quasi inexistant pour la société. Le taux du dollar est favorable pour nos achats à l'étranger. De plus pour tous nos achats en dollar, nous achetons nos devises à terme pour pouvoir fixer nos prix de vente de façon définitive.

5.4 Risques juridiques

La société a désormais une activité de fabrication en matière de radiologie et est exposée de ce fait aux risques juridiques inhérents à cette activité. L'assurance des risques les plus importants permet de limiter les effets en terme de coût éventuel.

Enfin, nos produits sont homologués et conformes à la législation en matière de santé publique et nos droits sont correctement protégés sur le marché mondial.

5.5 Risques pays

néant

6. PERSPECTIVES D'AVENIR

Les perspectives d'avenir sont bonnes avec un périmètre plus restreint, avec un coût de métier parfaitement contrôlé et une nouvelle gamme de radiologie qui devrait retrouver des marchés avec la reprise.

La nouvelle activité de création de sites internet doit également apporter au groupe une nouvelle source de revenus récurrents.

7. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2010

La société VISIODENT a cédé, le 5 février 2010, sa participation de 51 % dans la société espagnole VISIODENT NEMOTECH. Il est en effet apparu qu'il était préférable pour la société VISIODENT de recentrer ses activités sur la France et d'agréer des distributeurs à l'étranger.

8. CONSEQUENCES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES DE L'ACTIVITE

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1, alinéa 4, du Code de commerce, nous vous donnons ci-après les informations relatives à la prise en compte des conséquences sociales et environnementales de notre activité.

a) Informations sociales :

L'effectif au 31 décembre 2009 est de 39 personnes.

Au cours de l'exercice nous avons procédé à trois embauches en CDI, à savoir un technicien pour la hot line, une assistante administrative, et un responsable Internet.

Il y a eu deux licenciements pour faute. Ces licenciements concernent la hot line, l'assistance commerciale France.

Il y a eu une démission dans le service comptabilité.

Il y a eu une embauche en CDD pour remplacement de l'assistante administrative en longue maladie.

Enfin il y a eu deux départs à la retraite.

Compte tenu de la loi sur les 35 heures, la durée du temps de travail a été aménagée depuis octobre 2001, puis réaménagée à la suite d'un avenant en 2006 de la façon suivante :

Le personnel cadre et le personnel non cadre effectuent 37 heures par semaine et ont 12 jours de récupération sur l'année.

Nous avons toujours quelques cas d'absentéisme pour deux personnes en congés maladie depuis plus d'un an.

Egalité entre hommes et femmes : la société emploie 11 femmes pour 28 hommes. A poste équivalent et diplôme équivalent, les salaires sont identiques.

Emploi des handicapés : Néant

b) Informations environnementales :

L'activité de notre société étant essentiellement le développement et l'édition de logiciels ainsi que la fabrication de matériel non polluant, elle n'est pas sujette à des risques environnementaux.

Nos capteurs de radiologie numérique en remplaçant les films argentiques contribuent à la protection de l'environnement par la suppression des produits chimiques de développement.

En outre les patients reçoivent des doses de rayonnement amoindries grâce à la technologie numérique.

9. DELAIS DE PAIEMENT

Nous sommes amenés à vous donner, conformément à l'article L.441-6-1 du Code de commerce, des informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients.

En ce qui concerne les dettes à l'égard des fournisseurs :

- ✓ Solde de la dette au 31.12.2009 : 578.589 €
- ✓ Décomposition par date d'échéance :
 - A 30 jours : 69.112 €
 - De 30 à 60 jours : 304.064 €
 - De 60 jours à 90 jours : 205.413 €
- ✓ Le solde de la dette fournisseurs étrangers au 31.12.2009 est de 127.344 €.

En ce qui concerne les délais de paiement de nos clients, le règlement est généralement à 60 jours.

II - EVOLUTION DE L'ACTIVITE DU GROUPE

1. ACTIVITE DU GROUPE

L'activité du groupe est essentiellement tirée par l'activité de la maison mère qui a favorisé la rentabilité du groupe.

2. RESULTATS DU GROUPE

Le périmètre de consolidation au 31 décembre 2009, comprenait la société VISIODENT et les sociétés, VISIODENT NEMOTEC (filiale espagnole), VISIODENT ITALIA (filiale italienne).

Toutefois, compte tenu de la cession de la filiale espagnole en février 2010, un retraitement a été opéré dans les comptes consolidés.

Au regard de la norme IFRS 5, cette cession a été appréhendée dans les comptes consolidés clos au 31 décembre 2009 comme un groupe d'actifs destinés à la vente.

Le groupe d'actif destiné à être cédé a été évalué au montant le plus bas entre sa valeur comptable et sa juste valeur diminuée des coûts de cession.

Conformément à la norme IFRS 5, la présentation suivante a été adoptée :

- les actifs et passifs destinés à être cédés sont présentés dans une ligne distincte du bilan. Le détail de ces actifs/passifs est présenté en Note 10.
- La perte de valeur (différence entre la valeur comptable du groupe d'actif destiné à être cédé et la juste valeur diminuée des coûts de la vente) a été imputée en moins de l'actif, et a été constatée au résultat dans la ligne « Autres produits et charges opérationnels ».

En conséquence, la comparaison des résultats sur les deux derniers exercices n'est pas probante.

a) Comptes consolidés globaux

Le chiffre d'affaires consolidé ressort, au 31 décembre 2009 à 8.036.628 euros, alors qu'il avait atteint 9.237.989 euros au 31 décembre 2008.

Les produits d'exploitation se sont élevés à 8.438.597 euros contre 10.108.322 euros en 2008.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 8.775.146 euros contre 9.344.632 euros au 31 décembre 2008.

Ceci fait ressortir une perte d'exploitation consolidé de 336.549 euros en 2009 contre un bénéfice de 763.690 euros au titre de l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2009, le résultat financier s'élève à 644.616 euros.

A la même date, le résultat d'ensemble consolidé ressort à -381.165 euros et le résultat net (part du groupe) s'élève à -371.723 euros contre 524.888 € en 2008.

b) Chiffre d'Affaires consolidé

Le chiffre d'affaires consolidé pour les logiciels, services et maintenance ressort, au 31 décembre 2009, à 3.932 K€ contre 4.753 K€ en 2008.

Le chiffre d'affaires consolidé pour l'imagerie et le matériel informatique ressort, au 31 décembre 2009, à 4.105 K€ contre 4.485 K€ en 2008.

c) Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires

Les affaires ont dans l'ensemble été plus difficiles en 2009 qu'en 2008 dans un contexte défavorable dû à la crise mondiale. Les affaires devraient reprendre légèrement en 2010 dans un périmètre modifié.

d) Description des principaux risques et incertitudes auxquels l'ensemble des entreprises est confronté

Les risques et incertitudes tiennent principalement aux risques des marchés qui, à l'estimation des dirigeants, sont relativement bas.

3. ACTIVITES DU GROUPE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Le groupe n'a pas eu d'activité de recherche et développement en dehors de la maison-mère.

4. SITUATION FINANCIERE ET D'ENDETTEMENT DU GROUPE

L'endettement du Groupe est composé exclusivement des emprunts souscrits au niveau de la société mère VISIODENT. Se reporter au paragraphe concernant la société mère.

5. PERSPECTIVES D'AVENIR DU GROUPE

Le groupe devrait être démantelé puisqu'à la fin de 2010 le périmètre sera limité à la maison mère.

6. EVENEMENTS IMPORTANTS SUR LE GROUPE SURVENUS DEPUIS LE 1^{er} JANVIER 2010

Cession de VISIODENT NEMOTEC (voir le paragraphe sur la maison mère).

III - ACTIVITE DES FILIALES - RESULTATS

1. VISIODENT NEMOTEC

Le chiffre d'affaires au 31 décembre 2009 s'est élevé à 2.084.047 € ; au 31 décembre 2008 il atteignait 1.750.091 €.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 2.108.453€ pour l'exercice écoulé contre 1.745.674 € au 31 décembre 2008.

Il en ressort un résultat d'exploitation de 5.387€ contre une perte de 5.008 € en 2008.

Le résultat net s'élève à 1.744 € contre 3.608 € l'exercice précédent.

2. VISIODENT ITALIA

Le chiffre d'affaires, sur cet exercice, ressort à 25.483 € contre 87.963 € en 2008.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 81.374€ contre 137.263 € en 2008.

Il en ressort une perte d'exploitation de 55.891 € contre 49.300 € en 2008.

Les charges financières, correspondant essentiellement aux agios bancaires, s'élèvent à 61 € en 2009.

La perte nette s'élève à 55.693 € .

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Cette filiale dont les charges d'exploitation tiennent surtout à l'amortissement du fonds de commerce devrait bientôt arriver à l'équilibre. Nous envisageons de liquider cette filiale au cours du deuxième semestre 2010.

5 AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS

1. Principaux actionnaires

Conformément aux dispositions de l'article L.233.13 du code de commerce, nous vous indiquons ci-après l'identité des personnes physiques ou morales détenant :

- a) plus de 95 %, 90%, des 2/3, de la moitié, du tiers, des trois vingtièmes, du dixième et du vingtième du capital ou des droits de vote : Néant
- b) plus du quart du capital et des droits de vote :
FINANCIERE YORK
 Siège social : 4, Avenue Pasteur ó 78170 LA CELLE ST CLOUD
FINANCIERE LOUISA
 Siège social : 82, Avenue Niel ó PARIS / 17^{ème}
- c) plus du cinquième du capital ou des droits de vote: néant

2. opérations afférentes aux actions de la société

- a) Achat par la société de ses propres actions

Nous vous rappelons que le conseil d'administration, dans sa séance du 17 avril 2009, a annulé les 83.941 actions acquises sur les exercices antérieurs dans le cadre de l'autorisation donnée par l'assemblée générale du 19 juin 2007 et du 26 juin 2008. Le capital est ainsi ramené à 672.676,64 p.

Il n'existe à ce jour, aucune action auto-détenue.

- b) Opérations sur titres des dirigeants et des personnes qui lui sont liées

Conformément à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier, nous vous informons qu'au titre de l'année civile 2008, les dirigeants de la société, les membres du conseil d'administration ont réalisé les opérations suivantes :

- **M. Meyer OHNONA**

- Nombre d'actions achetées : néant
- Cours moyen : --
- Nombre d'actions cédées : néant
- Cours moyen : --

- M. Jacques SEBAG

- Nombre d'actions achetées : néant
- Cours moyen : --
- Nombre d'actions cédées : Néant
- Cours moyen : --

- Mme Sylvie SEBAG

- Nombre d'actions achetées : Néant
- Cours moyen : --
- Nombre d'actions cédées : Néant
- Cours moyen : --

- Mme Christiane OHNONA

- Nombre d'actions achetées : Néant
- Cours moyen : --
- Nombre d'actions cédées : Néant
- Cours moyen : --

3. Eléments pouvant avoir une incidence en cas d'offre publique

1 ó franchissement de seuil

Toute personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, qui vient à posséder, de quelque manière que ce soit, au sens des articles L. 233-7 et suivants du Code de commerce, un nombre de titres représentant, immédiatement ou à terme, une fraction égale à 2,5 % du capital et / ou des droits de vote aux Assemblées, ou tout multiple de ce pourcentage et ce, même si ce multiple dépasse le seuil légal de 5 %, doit informer la société du nombre total de titres qu'elle possède par lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée au siège social dans un délai de 15 jours à compter du franchissement de l'un de ces seuils, ou par tout autre moyen équivalent pour les Actionnaires ou porteurs de titres résidents hors de France.

Cette obligation d'information s'applique dans les mêmes conditions que celles prévues ci-dessus chaque fois que la fraction du capital social et / ou des droits de vote possédée devient inférieure à l'un des seuils prévus ci-dessus.

En cas de non-respect des stipulations ci-dessus, les actions excédant le seuil donnant lieu à déclaration sont privées du droit de vote si cette privation est demandée par un ou plusieurs actionnaires possédant ensemble ou séparément 5 % au moins du capital et / ou des droits de vote de la société, dans les conditions du Code de commerce.

2 ó droit de vote

Chaque action donne droit à une voix au sein des Assemblées Générales d'Actionnaires. Chaque action donne droit, dans l'actif social, dans le boni de liquidation et dans les bénéfices, à une part proportionnelle à la fraction du capital qu'elle représente.

Un droit de vote double est attribué, dans les conditions légales, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative, depuis deux ans au moins, au nom d'un même Actionnaire.

Les actionnaires titulaires d'un droit de vote double peuvent renoncer définitivement en tout ou partie, ou en vue de la prochaine assemblée générale, à leur droit de vote double, par une notification par courrier recommandé avec accusé de réception à la société, parvenue quinze (15) jours avant la date prévue de l'assemblée.

En cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission, la durée de détention des actions nominatives attribuées gratuitement à un Actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit, se calcule à compter de l'inscription des nouvelles actions attribuées.

En cas de transfert d'actions par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent à un degré successible, la durée de détention de ces actions par ces derniers se calcule à compter du jour où elles sont entrées dans le patrimoine de celui qui les leur a transférées.

En cas de transfert de l'usufruit d'actions ayant un droit de vote double, le nu-proprétaire et l'usufruitier bénéficient chacun du droit de vote double dans les Assemblées auxquelles ils sont appelés à participer et ce, aussi longtemps que le nu-proprétaire ne change pas.

Toutefois, en cas de transfert de la nue-proprété ou de la nue-proprété et de l'usufruit d'actions par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent à un degré successible, la durée de détention de leurs droits par le nu-proprétaire et par l'usufruitier se calcule à compter du jour où ces droits sont entrés dans le patrimoine de celui qui a transféré la nue-proprété et / ou l'usufruit.

L'absorption de la société est sans effet sur le droit de vote double qui peut être exercé au sein de la société absorbante si les statuts de celle-ci l'ont institué.

Dans le cas où un Actionnaire détenant tant des actions à droit de vote double que des actions n'en bénéficiant pas, transfère des actions, il est réputé avoir transféré en premier des actions dépourvues du droit de vote double.

Ainsi, à titre d'exemple, un Actionnaire détenant 100 actions à droit de vote double et 50 actions à droit de vote simple qui cède 50 actions, vote à la plus prochaine Assemblée Générale avec 100 actions à droit de vote double.

3 ó participation indirecte : Les sociétés Financière Louisa et Financière York sont détenues majoritairement par, respectivement, Monsieur OHNONA et Monsieur SEBAG.

4 ó titre comportant des droits de contrôle spéciaux : néant

5 ó pacte d'actionnaires : néant

6 ó règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du conseil d'administration ainsi qu'à la modification des statuts : les statuts reprennent purement et simplement les dispositions légales et il n'existe pas de règlement intérieur.

7 ó les accords conclus par la société qui peuvent prendre fin en cas de changement de contrôle de la société : pas de divulgation pour l'intérêt de la société.

4. évolution du cours de bourse

L'évolution du cours de bourse de l'action de notre société au cours de l'année 2009 a été la suivante :

2009	Cours le plus haut En ¤	Cours le plus bas En ¤	Transactions Mensuelles en titres
Janvier	2.29	1.71	59 030
Février	1.90	1.63	18 712
Mars	1.87	1.50	30 706
Avril	2.32	1.75	63 691
Mai	2.17	1.88	65 226
Juin	2.47	1.91	140 936
Juillet	2.27	1.89	32 214
Août	2.48	2.01	135 407
Septembre	2.49	2.04	127 676
Octobre	2.44	2.21	85 429
Novembre	2.30	1.97	37 021
Décembre	2.16	1.94	33 045
<i>Source : Euronext ó code Euronext : FR0000065765</i>			

Le cours de l'action VISIODENT au 31 décembre 2009 (dernier jour) est de 2.03 ¤

5. conseil d'administration et commissaires aux comptes

a) Les membres du conseil d'administrations sont :

- Monsieur Meyer OHNONA : Président directeur général et administrateur
 - 82, avenue Niel, PARIS/17^{ème}

- Monsieur Jacques SEBAG : Directeur général délégué et administrateur
 - 4, avenue Pasteur, LA CELLE SAINT CLOUD
- Madame Christiane OHNONA : administrateur
 - 82, avenue Niel, PARIS/17^{ème}
- Madame Annie SEBAG : administrateur
 - 4, avenue Pasteur, LA CELLE SAINT CLOUD
- Madame Sarah PEYRELEVADE :
 - 11, rue Jules Valles - Paris/11^{ème}
- Madame Aurélie PITTON :
 - 36, rue de Courcelles ó Paris/8^{ème}

Le mandat de ces administrateurs viendra à expiration avec l'assemblée générale qui se tiendra en 2015.

b) Les commissaires aux comptes sont :

Titulaires :

- La société FIDREX
14, rue de la Pépinière
758008 ó PARIS
Son mandat viendra à expiration avec l'approbation des comptes au 31 décembre 2014
- AUDIT DE FRANCE - SODIP
63, rue de Villiers
92200 NEUILLY SUR SEINE
représentée par Monsieur Laurent GINET
Son mandat viendra à expiration avec l'approbation des comptes au 31 décembre 2010.

Suppléants :

- Monsieur Albert BENSADON
187, boulevard Bineau
92200 NEUILLY
Son mandat vient à expiration avec l'approbation des comptes au 31 décembre 2014
- Monsieur Jean-Philippe HOREN
129, rue de l'Abbé Groult, Paris/15^{ème}
Son mandat viendra à expiration avec l'approbation des comptes au 31 décembre 2010.

6. RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX ET SUR LES COMPTES CONSOLIDES

A. SUR LES COMPTES SOCIAUX

AUDIT DE FRANCE 6 SODIP

12 Cours Louis Lumière
94306 VINCENNES

FIDREX

14 rue de la Pépinière
75008 PARIS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Société **VISIODENT**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note (c) et la note relative aux événements postérieurs à la clôture de l'exercice exposent les règles et méthodes comptables relatives aux immobilisations financières ainsi que leurs modalités d'évaluation.

Par ailleurs, la note (a) de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux immobilisations incorporelles.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précitées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

A Vincennes et Paris, le 27 avril 2010

Les Commissaires aux Comptes

AUDIT DE FRANCE ó SODIP

représentée par :

Laurent GINET

Mandataire social - Chargé de mandat

FIDREX

représentée par :

Didier NATTA

Mandataire social - Chargé de mandat

B. SUR LES COMPTES CONSOLIDES

AUDIT DE FRANCE ó SODIP

12 Cours Louis Lumière
94306 VINCENNES

FIDREX

14 rue de la Pépinière
75008 PARIS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- Le contrôle des comptes consolidés de la société VISIODENT, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La justification de nos appréciations ;
- La vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entités comprises dans la consolidation.

II - JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La société a appliqué la norme IFRS 5 relative à la comptabilisation d'actifs détenus en vue de la vente, selon les modalités décrites dans la partie A.3 « Méthodes comptables et de consolidation » et dans les notes 10 et 20 de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de cette norme ainsi que la méthode d'évaluation des actifs non courants et les hypothèses utilisées et nous avons vérifié que ces notes donnent une information appropriée.

Par ailleurs, la société procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans la partie A.3 « Méthodes comptables et de consolidation » et dans les notes 1 et 2 de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que ces notes donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicable en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport de gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

A Vincennes et Paris, le 27 avril 2010

Les Commissaires aux Comptes

AUDIT DE FRANCE ó SODIP

représentée par :

Laurent GINET

Mandataire social - Chargé de mandat

FIDREX

représentée par :

Didier NATTA

Mandataire social - Chargé de mandat

7. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES VERSE AU COURS DE L'EXERCICE 2009

Au titre de l'exercice 2009, la société VISIODENT a versé :

	SODIP	Henry MORYOUSSEF	FIDREX
AUDIT	Montant HT	Montant HT	Montant HT
- Commissariat aux comptes, certifications, examen des comptes individuels et consolidés - Missions accessoires	14.250 €	14.250 €	4.500 €
AUTRES PRESTATIONS			
- Juridique, fiscal et social - Autres			
TOTAL	14.250	14.250	4.500

8. DOCUMENT D'INFORMATION ANNUELLE

Ce document d'information annuel est établi conformément aux dispositions de l'article L.451-1-1 du Code Monétaire et financier et de l'article 222-7 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) et relatif aux informations publiées ou rendues publiques par la société au cours des douze derniers mois en France.

Les informations, les communiqués et documents publiés sur le site de VISIODENT sont accessibles à l'adresse Internet suivante : www.visiodent.com, rubrique « profil société ó informations financières ».

La diffusion de l'information réglementée est assurée par un diffuseur professionnel (HUGIN), inscrit sur la liste publiée par l'AMF.

Les déclarations des opérations sur titres sont publiées sur le site de la société et sur celui de l'AMF accessibles à l'adresse Internet suivante : www.amf-France.org.

Les informations publiées sur le site du Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) sont accessibles à l'adresse Internet suivante : <http://balo.journal-officiel.gouv.fr/>

Les avis publiés dans les journaux d'annonces légales peuvent être obtenus auprès de la société.

Les actes et documents déposés auprès du greffe du Tribunal de commerce de Bobigny peuvent être obtenus ou consultés auprès de cet organisme par le biais de son site Internet : <http://www.infogreffe.fr/>

DATE DE PUBLICATION	DOCUMENT	SUPPORT
INFORMATIONS LEGALES REGLEMENTEES		
27 Avril 2009	Mise à disposition du rapport financier annuel	AMF-site visiodent
27 avril 2009	Information sur la réduction de capital	AMF ó site Visiodent
14 mai 2009	Déclaration des droits de vote au 30 Avril 2009	Site Visiodent
15 mai 2009	Communiqué sur la mise à disposition des documents	AMF ó site Visiodent
12 juin 2009	Rapport du président sur le gouvernement d'entreprise	AMF ó site Visiodent
12 juin 2009	Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du président	AMF ó site Visiodent
14 juin 2009	Déclaration des droits de vote au 30 Mai 2009	Site Visiodent
31 août 2009	Rapport financier semestriel au 30 juin 2009	AMF ó site Visiodent
31 août 2009	Résultats du 1 ^{er} semestre 2009	AMF ó site Visiodent
31 août 2009	Mise à disposition du rapport semestriel	AMF ó site Visiodent
16 sept 2009	Déclaration des droits de vote au 30 Juin 2009	Site Visiodent
16 sept 2009	Déclaration des droits de vote au 31 Juillet 2009	Site Visiodent
16 sept 2009	Déclaration des droits de vote au 31 aout 2009	Site Visiodent
16 novembre 2009	Chiffre d'affaires 3 ^{ème} trimestre 2009	
16 novembre 2009	Déclaration des droits de vote au 30 Septembre 2009	Site Visiodent
16 novembre 2009	Déclaration des droits de vote au 31 Octobre 2009	Site Visiodent
11 Déc 2009	Déclaration des droits de vote au 30 Novembre 2009	Site Visiodent
13 Janvier 2009	Déclaration des droits de vote au 31 décembre 2009	Site Visiodent
08 février 2009	Visiodent cède sa participation dans Nemotec software	AMF ó site Visiodent
11 février 2009	Déclaration des droits de vote au 31 Janvier 2009	Site Visiodent
16 février 2009	Chiffre d'affaires 2009	AMF ó site Visiodent
14 mars 2009	Déclaration des droits de vote au 31 Janvier 2009	Site Visiodent
COMMUNIQUEES- DIFFUSION		
27 Avril 2009	Mise à disposition du rapport financier annuel	Boursorama- euronext
27 avril 2009	Information sur la réduction de capital	Boursorama- euronext
15 mai 2009	Communiqué sur la mise à disposition des documents	Euronext
25 Mai 2009	Avis de convocation assemblée générale ordinaire	La tribune -euronext
12 juin 2009	Rapport du président sur le gouvernement d'entreprise	Boursorama- euronext
12 juin 2009	Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du président	Boursorama- euronext
22 Juin 2009	Calendrier des dividendes	Boursorama
16 novembre 2009	Chiffre d'affaires 3 ^{ème} trimestre 2009	Boursorama- euronext
08 février 2009	Visiodent cède sa participation dans Nemotec software	Boursorama- euronext
16 février 2009	Chiffre d'affaires 2009	Boursorama- euronext
DECLARATIONS DES OPERATIONS SUR TITRES DES DIRIGEANTS		
NEANT		

9. PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

La perte de l'exercice ressort à 516 658,72 €

Le conseil d'administration proposera d'imputer cette perte de la manière suivante :

- sur le poste « autres réserves »	456 160,00 €
- sur le « report à nouveau »	60 498,72 €
Total	516 658,72 €

10. REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

a) Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1, alinéa 1 du Code de Commerce, nous vous rendons compte ci-après de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés durant l'exercice à chaque mandataire social, tant par la société que par des sociétés contrôlées par votre société, françaises ou étrangères :

- Monsieur Meyer OHNONA :
 - Rémunération par la société :
 - Fixe annuel : 168.720 € bruts pour 2009
 - Proportionnelle : 1 % du chiffre d'affaires consolidé : 80.366 € bruts
 - Royalties : 2,5 % sur le chiffre d'affaire des produits *RSV HD Viewireless, RSV HD Wireless et RSV HD USB* : 42.540 €
 - Avantages : prime souscrite en 2009 au titre d'un contrat de retraite supplémentaire collectif: 40.000 €
 - Rémunération par des sociétés contrôlées : Néant
 - Avantages en nature par des sociétés contrôlées : Néant

- Monsieur Jacques SEBAG :
 - Rémunération par la société :
 - Fixe annuel : 168.720 € bruts pour 2009
 - Proportionnelle : 1 % du chiffre d'affaires consolidé : 80.366 € bruts
 - Royalties : 2,5 % sur le chiffre d'affaire des produits *RSV HD Viewireless, RSV HD Wireless et RSV HD USB* : 42.540 €
 - Avantages : prime souscrite en 2009 au titre d'un contrat de retraite supplémentaire collectif: 40.000 €
 - Rémunération par des sociétés contrôlées : Néant
 - Avantages en nature par des sociétés contrôlées : Néant

- Madame Christiane OHNONA :
 - Rémunération par la société pour ses fonctions salariées : 41.732 p bruts pour 2009
 - Avantages : néant
 - Rémunération et avantages par des sociétés contrôlées : néant

- Madame Annie SEBAG :
 - Rémunération par la société pour ses fonctions salariées : 41.732 p bruts pour 2009
 - Avantages : Néant
 - Rémunération et avantages par des sociétés contrôlées : Néant

- Mademoiselle Sarah PEYRELEVADE :
 - Rémunération par la société : Néant
 - Avantages : Néant
 - Rémunération et avantages par des sociétés contrôlées : Néant

- Madame Aurélie PITTON :
 - Rémunération par la société : Néant
 - Avantages : Néant
 - Rémunération et avantages par des sociétés contrôlées : Néant

- b) Les engagements de toutes natures pris par la société au bénéfice des mandataires sociaux correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ces fonctions ou postérieurement à celles-ci : au titre de 2009, souscription à un contrat de retraite supplémentaire collectif permettant de se constituer, au moyen de cotisation, une retraite viagère payable à la mise en service de la retraite. Les taux de cotisation pour la catégorie de personnel affiliée (cadres dirigeants) sont : Tranche A du salaire : 20 %, Tranche B du salaire : 20 % , Tranche C du salaire : 20 %, Tranche D du salaire : 0 %.